



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte nationale d'identité et passeport

Question écrite n° 122669

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur la situation des Français nés avant 1962 en Algérie pour l'obtention de leurs papiers d'identité (cartes et passeports). En effet, de nombreux témoignages de personnes non inscrites sur le fichier central des étrangers à Nantes évoquent la persistance de difficultés dans leurs démarches auprès de l'administration. Au regard de ces éléments dont on peut aisément comprendre qu'ils provoquent un sentiment douloureux légitimement mal ressenti par nos concitoyens, elle souhaiterait connaître sa réflexion sur les mesures qui pourraient être prises afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122669

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4036